

FACULTÉ DE LETTRES, TRADUCTION ET COMMUNICATION

Calendrier électoral - Élections facultaires de décembre 2024	
Lundi 18 novembre	Ouverture de la période de dépôt des candidatures. Date limite de publication des listes électorales provisoires. Ouverture de la période de recours contre les listes électorales provisoires.
Vendredi 22 novembre (16h30)	Date limite de dépôt des candidatures.
Lundi 25 novembre	Publication des candidatures déposées. Ouverture de la période de recours contre les candidatures déposées.
Jeudi 28 novembre (16h30)	Date limite de dépôt des recours contre les candidatures déposées.
Vendredi 29 novembre (16h30)	Date limite de dépôt des recours contre les listes électorales provisoires.
Mardi 3 décembre	Commission électorale : examen de la recevabilité des candidatures déposées et des recours contre les listes électorales provisoires et les candidatures déposées.
Mercredi 4 décembre	Date limite de publication des listes électorales définitives (y compris les étudiants inscrits entre l'établissement des listes électorales provisoires et le 1 ^{er} décembre) et des candidatures définitives.
Mercredi 4 décembre	Date limite d'envoi des convocations électorales.
Lundi 9 décembre	Premier jour de scrutin à partir de 15h
Mardi 10 décembre	Deuxième jour de scrutin
Mercredi 11 décembre	Troisième jour de scrutin
Jeudi 12 décembre	Quatrième jour de scrutin jusqu'à 20h
Vendredi 13 décembre	Commission électorale : publication des résultats. Ouverture de la période de recours contre les opérations de vote et de dépouillement.
Mardi 17 décembre (16h30)	Date limite de recours contre les opérations de vote et de dépouillement.
Mercredi 18 décembre	Commission électorale : décisions sur les recours éventuels.

Les élections seront ouvertes du lundi 9 décembre 2024 à 15h au jeudi 12 décembre à 20h sans interruption.

Toutes les informations et documents utiles seront consultables sur le site facultaire, à l'adresse suivante :
adresse [LTC.ULB.BE](https://ltc.ulb.be) → accès restreints (en haut à droite) → onglet intranet LTC
ou chez Mme Lasudry claire.lasudry@ulb.be

Les formulaires seront téléchargeables sur le site facultaire, à l'adresse suivante :
adresse [LTC.ULB.BE](https://ltc.ulb.be) → accès restreints (en haut à droite) → onglet intranet LTC

Particularité : les recours pour les étudiants contre les listes électorales provisoires ou les opérations électorales doivent être déposés au moyen du formulaire ad hoc, disponible au Service du greffe de l'Université ou sur la page <https://www.ulb.be/elections> . Le formulaire signé et scanné peut être adressé par courriel (elections@ulb.be)